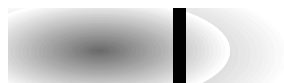




FÉDÉRATION NATIONALE
DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS
DU QUÉBEC – FNEEQ (CSN)
CONSEIL FÉDÉRAL
RÉUNION DES 8, 9 ET 10 DÉCEMBRE 2004



Compte rendu de la rencontre de la FNEEQ
avec le ministre de l'Éducation, Pierre Reid
le 3 décembre 2004



Nous présentons ci-dessous un bref compte rendu de la rencontre d'une délégation de la FNEEQ (CSN), composée de vingt enseignantes et enseignants, et du ministre de l'Éducation, Pierre Reid, qui était accompagné de deux sous-ministres et d'un attaché politique. Cette rencontre a eu lieu le vendredi 3 décembre, à Québec, de 13 h à 16 h. Ce résumé n'est pas exhaustif et a pour but de faire connaître l'essentiel de la discussion.

Étaient présents :

Pierre Reid	Ministre de l'Éducation
Louis Gendreau	Sous-ministre adjoint à l'enseignement supérieur
Robert Dépatie	Sous-ministre adjoint à la formation professionnelle et technique et à la formation continue
Jean-François Belleau	Attaché politique

FNEEQ :

Ronald Cameron	Président de la FNEEQ
Carole Connelly	Collège de l'Outaouais
René Denis	Collège Édouard-Montpetit
Jean Desbiens	Collège de la région de L'Amiante
Marcel Dorval	Cégep de La Pocatière
Robert Dupuis	Collège Jean-de-Brébeuf
Annette Gélinas	Collège Ahuntsic
Debbie Houde	Collège François-Xavier Garneau
Catherine Ladouceur	Collège de Sherbrooke
Roger Lebrun	Collège Shawinigan
Denis Marcoux	Cégep Marie-Victorin
Josée Mercier	Cégep régional de Lanaudière, centre de L'Assomption
Michel Milot	John Abbott College
Élisabeth Monzein	Cégep Saint-Félicien
Jeanne Pinsonneault	Cégep du Vieux Montréal
Normand Poniewiera	Collège d'Alma
Robert Robitaille	Cégep Limoilou
Daniel Rodrigue	Cégep Beauce-Appalaches
Micheline Thibodeau	Déléguée à la coordination du regroupement cégep
Jean Trudelle	Vice-président de la FNEEQ

Après les salutations d'usage du président de la FNEEQ, le ministre de l'Éducation Pierre Reid a précisé que la présente consultation avec plusieurs groupes oeuvrant dans le réseau collégial faisait suite au Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial de juin dernier. Il a indiqué que ce forum n'avait pas suscité toute la richesse d'idées souhaitée. Il a loué le rôle

extraordinaire des cégeps sur tout le territoire du Québec. Il a aussi indiqué qu'il voulait entendre d'autres points de vue que celui des directeurs généraux des collèges.

Il nous a informés qu'il déposerait des orientations avant la fin de l'automne.

Il a ensuite présenté les thèmes et les questions qu'il voulait aborder au cours de la rencontre, les situant dans un contexte de baisse démographique et de resserrement des finances publiques.

- § Quels sont les éléments à changer pour que les collèges répondent mieux aux besoins (financiers, législatifs, pédagogiques, etc.).
- § Comment passer d'un mode de survie à un mode de développement.
- § Comment ajuster les modes de gouvernance (le conseil d'administration, la commission des études) en vue de les améliorer.
- § Comment améliorer la carte des enseignements, le développement des programmes et comment réduire le temps d'élaboration ou de révision des programmes.

Le ministre Reid nous a informés des positions suivantes :

- § Le diplôme demeurera national.
- § La formation générale est importante.
- § Les annonces concernant la formation professionnelle et technique seront faites en février.



D'entrée de jeu, nous lui avons indiqué que rien dans la situation actuelle ne pouvait justifier un changement de structures, d'autant que la qualité de la formation dispensée dans les cégeps est reconnue par tous.

Commission des études

Une représentante a souligné les problèmes concernant la commission des études dans son collège, mais cette situation a semblé exceptionnelle. Les membres ont affirmé, exemples à l'appui, la pertinence que les enseignantes et les enseignants soient majoritaires à la

commission des études et qu'ils soient élus par leur assemblée syndicale.

À ce sujet, nous avons compris que le ministre a l'intention de modifier la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* afin de donner plus de pouvoir aux enseignantes et aux enseignants. Il n'a pas répondu aux craintes que nous avons exprimées à l'égard des dangers que représenterait une extension des pouvoirs actuels de la commission des études. Il lui semblait important que les représentants enseignants soient élus par leurs pairs, ce qui à ses yeux ne correspond pas nécessairement à une élection en assemblée syndicale.

Conseil d'administration

Les membres ont exprimé leurs réserves quant au rôle du conseil d'administration dans les collèges, et plus particulièrement quant au rôle que peut y jouer le personnel enseignant. Dans plusieurs collèges, les enseignantes et les enseignants sont exclus des débats, ceux-ci portant à la fois sur les conditions de travail et sur la pédagogie. Le ministre a semblé surpris que nous soyons exclus des discussions portant sur la pédagogie. Comme pour la commission des études, il semble que le ministre ait l'intention de modifier la *Loi sur les collèges* pour améliorer la participation des professeurs au conseil d'administration.

Aussi, une intervention critique a été faite sur le modèle d'un collège régional que nous retrouvons plus loin.

Révision de programmes

Le ministre Reid a mentionné que la durée de certaines révisions de programmes lui semble injustifiée; il cherche des solutions pour accélérer le processus. Plusieurs remarques ont été faites à M. Reid à cet égard.

Notamment, il a été souligné que la qualité unanimement reconnue des programmes de formation donnait bien peu de poids à cette critique. Par ailleurs, nous avons rappelé que les trois années d'implantation font partie du calcul des années nécessaires à la révision de programme, ce qui augmente de façon artificielle la durée du processus de révision. Plusieurs représentantes et



représentants ont indiqué que dans de très nombreux cas, la lenteur est attribuable aux étapes menées par le ministère de l'Éducation, ou à des autorisations attendues du Conseil du trésor. De plus, nous avons indiqué qu'il n'y a que peu de place pour la participation des enseignantes et des enseignants dans la partie ministérielle des révisions de programmes puisqu'ils ont un statut d'observateurs. Cet état de fait cause aussi des problèmes lors de

l'implantation des programmes. Enfin, on a indiqué que la mise en place de comités nationaux de programmes pourrait permettre l'accélération du processus.

Offre de formation

Le problème de l'offre de formation s'est posé à différents niveaux et concerne davantage les cégeps qui font face à des baisses démographiques. Nous avons rappelé au ministre les effets négatifs de décisions politiques concernant l'offre des programmes. Nous avons également rappelé les difficultés organisationnelles qui se posent dans un collège régional, et souligné les effets nocifs d'un contexte de concurrence entre les collèges qui s'arrachent les mêmes effectifs étudiants.

La possibilité de mettre en place des programmes à site unique dans certains collèges est une avenue qui a été commentée par les délégués. Pour plusieurs, l'offre de formation semble répondre à des impératifs d'ordre politique plutôt que de relever d'une volonté de développement concertée de l'offre des programmes, de sorte que c'est un peu l'anarchie pour l'attribution de nouveaux programmes dans les cégeps.

Les projets-pilotes ont aussi été dénoncés, notamment parce qu'ils sont élaborés en secret, sans consultation des enseignantes et des enseignants et qu'ils semblent répondre davantage aux besoins des entreprises locales. Plusieurs ne voient pas comment ces projets pourraient régler les problèmes des cégeps qui dispensent des programmes où les effectifs étudiants sont en deçà des normes de financement alloué.

Formation générale

Mentionnons enfin que plusieurs personnes ont insisté sur l'importance de conserver la formation générale selon les balises actuelles.

En résumé, plusieurs participantes et participants sont intervenus sur différents sujets. Le ministre écoutait très attentivement et posait des questions d'éclaircissement. Par ailleurs, malgré plusieurs témoignages vécus dans les collèges, il aurait aimé que nous suggérions plus de pistes de solutions. Le président de la FNEEQ, à la fin de la rencontre, a toutefois fait remarquer à ce propos que nous souhaitons connaître au plus vite les orientations ministérielles afin de mieux saisir la dynamique globale de l'évolution des collèges souhaitée par le ministre, pour mieux situer de telles suggestions.

Pour témoigner de nos inquiétudes et éclairer notre approche en ces circonstances, nous lui avons alors remis une lettre demandant qu'il mette fin au mandat de monsieur Jacques L'Écuyer, président de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC).